

LA GAZETTE

L'instant Prévention - N°6 du 22 avril 2021



Ton parcours

Titulaire d'un CAP petite Enfance et d'un BEP Carrière Sanitaire et Sociale, j'ai eu la chance d'intégrer l'une des premières micro-crèche en France en 2008, ce qui a confirmé mon projet professionnel. J'ai la chance d'avoir pu continuer d'exercer auprès des tout-petits, principalement en micro-crèche depuis plus de 13 ans malgré mes divers déménagements. Je suis actuellement sur la création d'une maison d'assistantes maternelles à Nîmes qui devrait voir le jour en Octobre-Novembre.

Fais tu de la prévention en crèche, si oui comment ?

Au niveau des crèches, la PMI est très investie dans la prévention et la sécurité des enfants et du personnel. Ensuite, nous avons l'obligation d'une mise en sécurité pour prévenir tout risque de danger : anti-pinces doigts, produits d'entretien hors de porté, protège angles, etc.

En ce qui concerne les équipes, on est beaucoup dans le dialogue via notamment les réunions de service. Le fait de pouvoir faire aussi des remises à niveau des gestes de premiers secours est primordial.

Auprès des enfants, il faut absolument mettre des mots et leurs expliquer les dangers car même s'ils sont petits, ils comprennent. C'est pourquoi il est important d'expliquer avec des mots simples et clairs pourquoi c'est dangereux pour eux et réussir à mettre des limites.

As tu des vécus à raconter ? Anecdotes

Je ne sais pas si on appelle cela des anecdotes, mais dans un établissement où je travaillais, une petite fille qui est arrivée un matin sans que rien ne nous soit transmis de plus que d'habitude, puis dans la matinée, le papa nous prévient que la petite avait mis dans son nez un petit playmobil et qu'ils n'avaient pas réussi à lui retirer car elle ne se laissait pas faire. Quand on a vérifié effectivement quelque chose s'y trouvait. On lui a expliqué qu'on allait essayer avec une petite pince de lui retirer, que cela ne ferait pas mal mais qu'il ne fallait pas qu'elle bouge. Avec des mots simples et doux, elle s'est laissée faire et une jolie petite fleur en plastique est sortie. Heureusement, sinon elle aurait dû aller aux urgences !!

Quel message souhaites tu passer aux parents ?

Je souhaiterais dire tout d'abord aux parents qu'il est important d'essayer de parler avec leurs tout-petits des risques en expliquant peut être à l'aide de jouets (marionnettes, poupées...) mais également d'être attentifs à leur environnement car souvent, hélas, cela vient d'un moment d'inattention. Mais on n'est pas infallible et l'erreur est juste humaine.



Édition du 22 avril 2021

Gazette réalisée par la Fédération Française de Prévention des Risques Domestiques

Comment faire de la prévention avec les enfants ?

Je pense que la prévention est importante, mais qu'il faut utiliser des mots simples et clairs pourquoi pas en utilisant des jeux qu'ils affectionnent comme Bilou le Casse Cou qui est à mon sens une bonne alternative avec notre époque numérique.

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELLES : LES BONNES PRATIQUES

Source INRS, Salarié(e)s en bonne santé, enfants bien gardés

JEU ET COUCHER DE L'ENFANT

Dans ces activités, les risques de trébuchement, de chute, et de se faire mal au dos sont particulièrement présents.

POUR ÉVITER LES CHUTES

- Rangez les jouets au fur et à mesure des activités,
- Soyez attentifs aux rallonges électriques et aux tapis.
- Isolez les animaux.
- Respectez quelques principes simples :
 - Privilégiez des chaussures qui tiennent le pied,
 - Ne vous précipitez pas,
 - Éclairiez la pièce,
 - Essayez le sol dès qu'il est humide ou sali.



POUR MÉNAGER LE DOS ET LES ARTICULATIONS

- Évitez de porter un enfant en âge de marcher ; utiliser un marche-pied pour ne pas avoir à le porter quand il se lave les mains, quand il va aux toilettes, quand il s'assoit, pour accéder au lit ...
- Donnez le repas à l'enfant assis dans une chaise haute sécurisée ou sur un réhausseur ; asseyez-vous sur une chaise adaptée à la taille adulte, le dos appuyé au dossier, face à l'enfant, rapproché de lui.
- Privilégiez du mobilier réglable en hauteur (lit, table à langer ...)
- Il existe des formations courte durée pouvant intégrer les spécificités du secteur de la petite enfance qui permettent de se préserver et de ménager ses efforts : acteurs PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) et acteurs Prévention Secours de l'Aide et du Soins à Domicile (APS ASD) comprenant une partie prévention et une partie SST (Sauvetage Secourisme du Travail).



POUR PRÉVENIR LES RISQUES INFECTIEUX

- Respectez les règles d'hygiène de base : aérez les locaux régulièrement ; nettoyez les sols, poignées de porte, surfaces ... ; lavez-vous régulièrement les mains, alternez avec l'usage d'un gel hydro-alcoolique ; lavez-vous les mains après vous être mouché ou avoir mouché l'enfant avec un mouchoir jetable à jeter dans une poubelle fermée à pédale, de préférence, qui servira aussi aux couches.
- En cas de linge souillé, lavez-le ou enfermez-le dans un sachet qui sera remis aux parents.
- Utilisez des gants de ménage en cas de lavage du linge à la main.
- Adoptez des règles d'hygiène de vie :
 - buvez de l'eau régulièrement,
 - ne négligez pas vos repas,
 - évitez les substances à risques d'accoutumance affectant la vigilance (médicaments, alcool...). L'usage illicite de stupéfiants est interdit (art. L.3421.1 du code de la santé publique).



PRÉPARATION, RÉCHAUFFAGE ET AIDE À LA PRISE DES REPAS

Lors de la réalisation de ces tâches, les risques de coupure et de brûlures sont prépondérants.

- Pour éviter les coupures, nettoyez à part couteaux et objets tranchants et rangez-les aussitôt.
- Pour éviter le risque de brûlure, privilégiez le port d'une blouse en coton pour vous protéger des projections de liquides chauds.



POUR UN LIEU DE VIE ET DE TRAVAIL PLUS SÛR

À domicile, comme à la crèche familiale, les conseils suivants permettent de prévenir certains risques.

- Lors de l'utilisation d'appareils électriques, procédez à leur nettoyage uniquement après les avoir débranchés ; n'utilisez pas d'appareils dont les fils ou les prises sont visiblement défectueux ; ne branchez pas d'appareil électrique dans une prise visiblement défectueuse.
- Lors de l'utilisation des produits d'entretien, lisez bien les étiquettes et le mode d'emploi ; n'utilisez pas de produits sans étiquette ; privilégiez le port d'une blouse en coton et de gants de ménage ; aérez bien lors de l'utilisation ; ne transvasez jamais les produits dans un contenant alimentaire tel qu'une bouteille d'eau minérale ou de jus de fruits ; stockez-les hors de portée sans risque de renversement.
- Pour prévenir chute et trébuchement, veillez à un éclairage suffisant. Une rampe dans l'escalier intérieur/extérieur est préconisée, ainsi que la pose d'un matériau anti-dérapant sur les nez de marches.
- La pose d'un détecteur d'incendie est obligatoire et la possession d'un extincteur est préconisée.



SORTIES

Lors du trajet entre le domicile et le lieu de travail et lors de sorties avec l'enfant, adoptez les réflexes suivants :

- Ne vous précipitez pas,
- Quand vous êtes piétons :
 - privilégiez des chaussures qui tiennent le pied,
 - redoublez de vigilance en cas d'intempérie,
 - respectez les règles de sécurité : tenez la main de l'enfant ; traversez dans les passages réservés ; respectez la signalisation (feu tricolore ...) ; privilégiez le port d'un gilet de sécurité.
- Quand vous êtes conducteur automobile :
 - dotez-vous des équipements adéquats : gilet, triangle de signalisation, siège bébé, ...
 - n'utilisez pas le téléphone en conduisant,
 - procédez à une vérification régulière du véhicule : rétroviseurs, éclairage, chargement, pneus, voyants d'alarme du tableau de bord,
 - entretenez le véhicule selon les prescriptions du constructeur et consignez le suivi dans un carnet.



Salarié(e)s, positionnez-vous en professionnel(le), ne vous substituez pas aux parents sur le plan affectif. Pour rompre un possible sentiment d'isolement :

- retrouvez-vous pour échanger dans les relais assistants maternels parents-enfants (avec l'accord des parents), ou les associations d'assistant maternel ou toute autre organisation collective (organisation professionnelle ...)
- employeurs d'association, d'entreprise, de crèche familiale, organisez des réunions régulières entre professionnel(les) sur les échanges de pratiques
- ne restez pas seul(e), discutez, parlez, informez-vous. L'entourage de l'enfant peut être un relais, le responsable de secteur peut vous aider, votre médecin traitant ou du travail peut vous conseiller.

